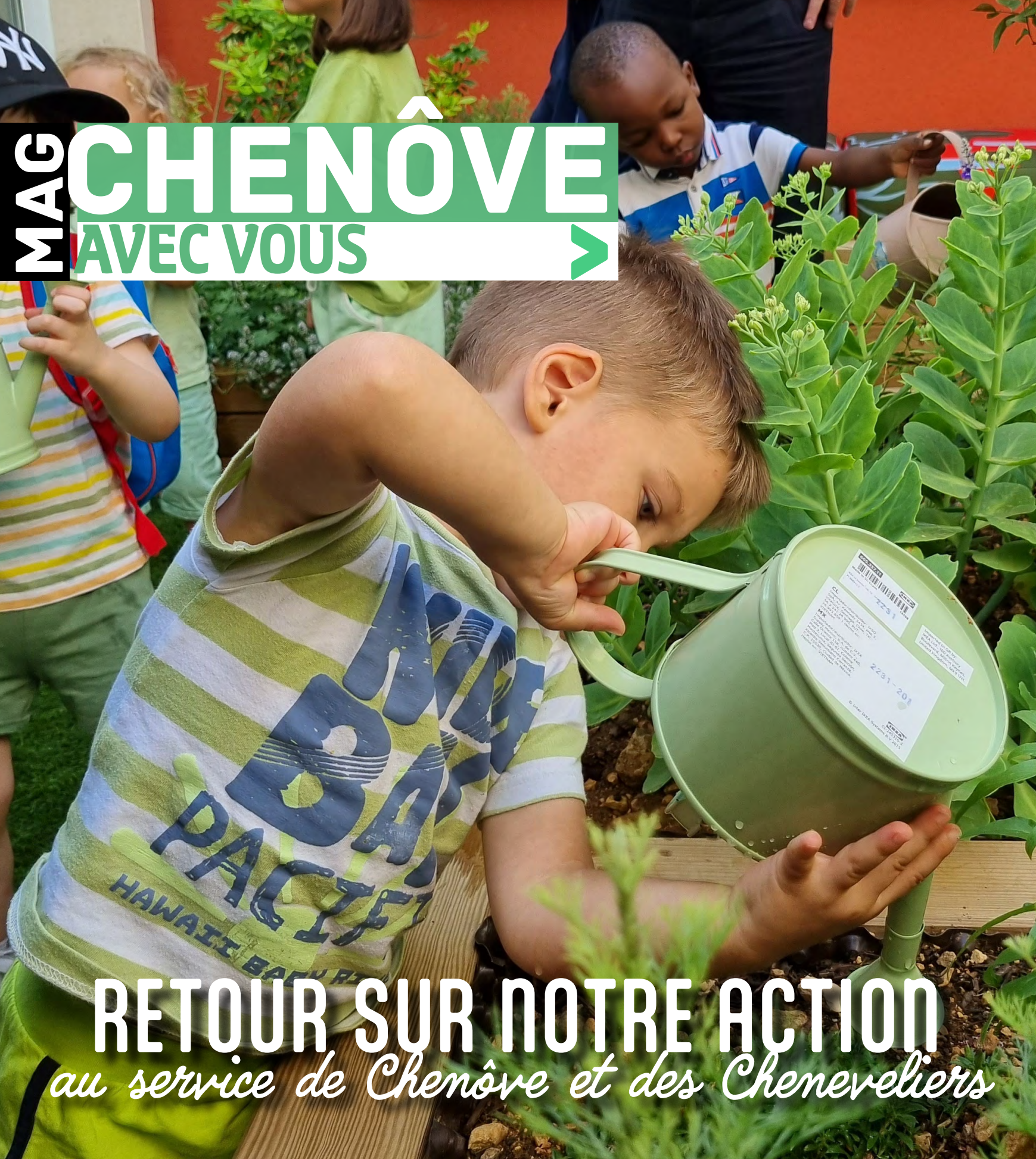


MAG **CHENÔVE**
AVEC VOUS 



RETOUR SUR NOTRE ACTION
au service de Chenôve et des Cheneveliers

PRINTEMPS 2024

 [villedechenove](https://www.facebook.com/villedechenove)

 [villechenove](https://www.instagram.com/villechenove)

[chenove.fr](https://www.chenove.fr)

Ville de
> CHENÔVE

SOM — MAIRE

PAGE 4 À 5

Panorama en images

PAGE 6 À 7

À retenir

PAGE 8 À 9

Zoom sur : Les Jeux Olympiques à Chenôve

PAGE 10 À 23

Dossier spécial : Retour sur notre action au service de Chenôve et des Cheneveliers

PAGE 24 À 25

Tribunes libres

PAGE 26 À 27

Réunions et permanences de quartier

Agenda

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21300 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@chenove.fr

www.chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet

Direction éditoriale : Justine Lagrange

Rédaction : Direction de la communication

Infographie : Direction de la communication

Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquel

Impression : COLORADOC, 6 rue Joseph
Jacquard - 21300 Chenôve

Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution | Tirage : 7500
exemplaires

Magazine édité le 22/03/2024

Imprimé sur papier recyclé

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

ÉDITO DU MAIRE

**« Nous l'avons dit,
nous l'avons fait ! »**



« Ces trois dernières années, nous avons tenu le cap dans un contexte de crises d'une intensité inédite, sanitaire, climatique puis énergétique, et, aujourd'hui, économique et sociale avec une inflation toujours élevée qui continue d'affecter fortement le pouvoir d'achat et nos charges courantes. Chenôve fait preuve de responsabilité et d'agilité pour être toujours plus inclusive et solidaire, innovante et attractive. Dans la tourmente, Chenôve a pu continuer d'évoluer au rythme de ses aspirations. La Municipalité a tiré les enseignements de tous ces bouleversements pour renforcer une politique participative et de proximité : permanences des élus et rendez-vous citoyens, cafés-parents, rencontres de quartier organisés par les jeunes...

Le 15 mars 2020, vous avez décidé à plus de 66% de renouveler votre confiance à la majorité qui dirige Chenôve depuis 2015. Nous vous en remercions une nouvelle fois chaleureusement. Réélu maire en 2020, avec mon équipe municipale, j'agis depuis dans le cadre du programme ambitieux que nous avons déjà majoritairement mis en œuvre malgré les crises imprévues, notamment celle du COVID. Sur nos 10 engagements et 120 propositions, 80 % ont été mis en œuvre ou sont en cours de réalisation pour améliorer au quotidien la vie des Chenevelièrès et des Cheneveliers, pour préparer demain.

Le cap que nous suivons est celui de la transformation qui se dessine sous vos yeux, dans tous les quartiers. Celui d'une ville accueillante et accessible pour tous les âges et tous les milieux sociaux, une ville qui prend résolument le virage écologique pour faire face aux défis du changement climatique, une ville plus apaisée, une grande et belle ville de proximité et de citoyenneté qui donne la parole à ses habitantes et ses habitants pour co-construire avec eux les projets pour Chenôve.

Nos choix budgétaires responsables nous permettent de respecter nos engagements sans peser sur l'avenir, sans augmentation de la fiscalité pour les Cheneveliers, pour la 8^{ème} année consécutive, sans recours à la dette pour préserver nos concitoyens et les générations futures. L'État exerce une pression continue sur les collectivités, pourtant libres de leur gestion, afin de réduire un déficit public qu'il ne cesse de creuser lui-même.

Grâce à une gestion financière fine et rigoureuse, un pilotage attentif et constant de nos dépenses, nous poursuivons nos investissements volontaristes pour notre ville et pour l'avenir. Dans tous les domaines dont nous avons la compétence, nous avons maintenu nos projets malgré les écueils rencontrés, en dépit de la suppression de la taxe d'habitation, et des événements malheureux que nous avons affrontés. Je pense aux incendies criminels sur nos équipements, particulièrement celui de notre maison commune.

Rendre compte de ces trois années d'exercice dans le cadre du mandat 2020-2026, c'est faire un retour lucide et transparent sur notre action publique locale. Avec mon équipe municipale, je tiens ici à saluer tout le personnel de la Ville qui s'est mobilisé avec un sens du service public et un professionnalisme sans faille, souvent au-delà de son cadre habituel de travail. Les éléments et chiffres-clés que vous retrouverez au fil de ces pages sont le reflet de nos réalisations pour Chenôve et ses habitant.e.s. Pour autant, j'ai conscience que le travail accompli doit être poursuivi. C'est avec la même exigence, la même détermination, la même ténacité que nous continuerons à relever, ensemble, les défis de demain ».

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

PANORAMA

EN IMAGES



UN REPAS POUR FRANCE ALZHEIMER

20 DÉCEMBRE - Avec l'association France Alzheimer à Chenôve, un repas a été organisé le 20 décembre en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Un temps d'amusement, de gourmandise et de divertissement pour la fin d'année : au menu, un magicien et ses tours qui en a fait rire plus d'un ainsi qu'un joueur d'accordéon pour profiter de quelques danses !



4H DE NAGE, LE RETOUR

26 JANVIER - Au centre nautique Henri Sureau, les 4h de nage ont fait leur grand retour : entre les défis masters, les défis collèges ou encore les défis écoles, petits et grands Cheneveliers ont relevé le challenge avec brio ! Une journée sportive qui s'est terminée avec son épreuve incontournable du soir, qui a été accompagnée en musique par le groupe Nat&Tof. Une édition réussie, encore une fois !



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE JOËL FANET

11 JANVIER - Du 11 au 25 janvier, le Cèdre a laissé « Carte blanche » à Joël Fanet pour son exposition sur le thème de la citoyenneté. Des photographies qui ont été l'objet d'un vernissage le temps d'une soirée le 11 janvier où l'artiste a pu exposer et mettre en avant son travail sur la ville de Chenôve et ses habitants, des citoyens et des citoyennes dans la vie de tous les jours au sein de notre belle ville...



NUIT DE LA LECTURE

20 JANVIER - À la bibliothèque-médiathèque François Mitterrand, les rayonnages ont été ouverts jusqu'à tard pour ce samedi de janvier : une soirée haute en couleur où les usagers ont pu se tester sur les énigmes et leur endurance avec le jeu « Corps Boyard » mais aussi profiter d'un spectacle hip-hop réalisé par Figure2Style.



« CHENÔVE SE RACONTE »

23 JANVIER - Au Cèdre, le film documentaire « Chenôve se raconte » a été projeté en présence de son réalisateur, Abdelali Razqi. Rendant hommage à celles et ceux qui ont écrit la grande comme la petite histoire de Chenôve, ce film documentaire retrace à travers la caméra de son réalisateur, les rencontres des habitants et des acteurs importants de la ville !



FORUM DE L'EMPLOI

1^{ER} FÉVRIER - Pour sa première édition 2024, le Forum de l'Emploi s'est installé au Cèdre pendant une matinée. Autour des métiers du tertiaire, les visiteurs ont pu découvrir ce milieu et ses emplois à travers des jobs dating, des rencontres et échanges avec les acteurs du secteur, des stands de formation ou encore de création d'entreprise. En tout, ce sont 1000 personnes qui ont été présentes pour cette édition !



VACANCES POUR TOUS : HIVER 2024

FÉVRIER - Sport, culture, découverte, séjour,... Comme toujours, le dispositif « Vacances pour tous » a fait des heureux durant ces deux semaines sans école !



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

16 JANVIER - Salle comble au Cèdre pour la cérémonie des vœux 2024 à Chenôve, placée sous le signe de la citoyenneté et de l'émancipation. Une soirée où chacun a pu profiter du magnifique défilé «Récup & Métissages» du collectif des femmes chenevilières avec les Maisons Pop, découvrir la chanson chorale de l'école Gambetta, admirer la chorégraphie des enfants du périscolaire sous la direction d'Aude Morandet avec le service éducation et tracer de belles perspectives pour l'avenir de notre ville cette année avec le discours du maire.



REPAS DES AÎNÉS

12 ET 14 MARS - Comme chaque année, nos aînés ont pu se retrouver le temps d'un repas organisé par la municipalité pour profiter d'un moment convivial et chaleureux. Autour de la table, ce sont des instants de partage, de musique et de jeux qui ont ponctué ces deux après-midis : un rendez-vous que l'on ne manque jamais !

LES ACTUS

EN BREF

LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE



À Chenôve, la parole est encore à vous ! Depuis la fin d'année 2023, une grande consultation citoyenne s'est tenue sous différents formats : un questionnaire distribué à grande échelle dans toute la ville, une réunion publique, une Agora Citoyenne avec la tenue d'ateliers thématiques pour échanger et partager son avis sur les actions et les projets menés au cœur de la ville. L'objectif ? Donner la parole aux citoyennes et citoyens, pour que chacun.e soit pleinement investi.e et impliqu.e dans la vie locale, en récoltant au plus près d'eux leurs besoins et leurs attentes pour Chenôve, tout âge et quartier confondu. Ce dispositif de participation citoyenne a donc pris fin lors de la restitution du 7 février dernier, en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, avec la présentation des résultats réalisée par un spécialiste de la consultation citoyenne «La Suite dans les Idées», pour que l'analyse soit neutre et objective. Merci pour votre participation nombreuse et active : la municipalité continue de travailler à l'amélioration de votre cadre de vie et de votre quotidien grâce à vos contributions !

LES SERRES MUNICIPALES ONT PRÉPARÉ LE PRINTEMPS !

Aux serres municipales, des ateliers de décorations ont été organisés tous les mercredis après-midi en février et mars avec les jeunes de La Fabrique et les seniors de la Maison des Aînés. Peinture, sculpture, ponçage, coloriage, tout y était pour embellir la Ferme à l'École, la Maison des Aînés et La Fabrique à l'arrivée des beaux jours. Un moment intergénérationnel, tout en douceur et en création, qui a permis le partage et la complicité entre deux générations. Alors n'attendez plus, venez découvrir leurs créations dès à présent lors d'une promenade au Jardin du Clos du Roy !





LE PARC & VOUS ! COLLECTE DE PIERRES

La municipalité a besoin de vous ! Vous possédez des fossiles ou des ammonites dans votre jardin ? Vous souhaitez marquer le Parc de votre participation ? Faites don de vos pierres ! Elles seront insérées dans les parvis de l'entrée du Parc, axe principal en pierres naturelles que vous pourrez bientôt fouler de vos pas.

→ Renseignement

À la Maison du Projet
12-14 rue Lamartine, 21300 Chenôve
03 80 51 56 10

LA QUINZAINE DE LA MÉMOIRE À CHENÔVE

Chenôve est une ville d'Histoire, de Mémoire, de Résistance et de Paix. En 2024, année de célébration nationale du 80^{ème} anniversaire de la Libération, également année « émancipatrice et citoyenne » à Chenôve, la municipalité organise du 22 avril au 8 mai un cycle de manifestations publiques autour des enjeux de la Mémoire : conférences, projection-débat, exposition, visite guidée du Parcours de Mémoire, rencontres pédagogiques, cérémonies commémoratives du souvenir des victimes et des héros de la Déportation et de la Victoire du 8 mai 1945.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024

- **Élections** : 9 juin 2024
- **Inscriptions** : jusqu'au 3 mai 2024
- **Lieu** : bureaux 1 à 9, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
- **De 8h à 19h**

ACCÈS AUX BUREAUX DE VOTE

L'accès à la salle de vote est limité aux membres des bureaux de vote, aux électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales de la commune. Les personnes handicapées peuvent être accompagnées.

Si vous avez déménagé et que votre carte nous a été retournée, elle vous sera remise le jour du scrutin. Si vous l'avez oubliée, un ticket électeur vous permettant de voter vous sera délivré sur présentation d'un justificatif d'identité valide.

TRANSPORT

Le jour du vote, si vous avez des difficultés pour vous rendre en mairie, un service de transport sera mis gratuitement à votre disposition. Pour en bénéficier vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du service Vie citoyenne au 03 80 51 55 33.

INFORMATIONS EN PLUS :

Rendez-vous sur le site :
→ www.service-public.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 11 MARS AU 15 AVRIL 2024

→ Pour qui ?

Les enfants entrant en maternelle :

- en toute petite section : enfant de 2 ans, né en 2022
- en petite section : enfant de 3 ans, né en 2021

Les enfants entrant en primaire :

- en CP (enfant de grande section entrant en CP)
- Tout nouvel enfant souhaitant intégrer une école publique de Chenôve

→ Où s'inscrire ?

- En ligne sur l'espace citoyens : www.chenove.fr
- Par dossier papier (téléchargeable en ligne ou disponible à la direction de l'éducation) à envoyer ou à déposer à l'Hôtel de Ville de Chenôve, direction de l'éducation, 21300 Chenôve

LES JEUX OLYMPIQUES 2024

RENDEZ-VOUS À CHENÔVE !

MARLÈNE SPAHR, UNE ATHLÈTE HAUTE EN COULEUR

UNE INTERVIEW-PORTRAIT RÉALISÉE PAR LES JEUNES DE CHENÔVE



Sarah, Myriam, Inès, Elin, Marina, Léa, Lina, Jade, Yoann : ce sont des jeunes de Chenôve qui ont eu l'honneur de rencontrer Marlène Spahr à La Fabrique. Danseuse professionnelle, chorégraphe, vice-championne de Breakdance, cette athlète portera la flamme olympique pour les Jeux Olympiques 2024 : l'apothéose d'un parcours unique dont elle a partagé les expériences et la passion lors de cette interview réalisée à La Fabrique, à Chenôve.

Est-ce que tu pourrais te présenter ?

Marlène : *J'ai 31 ans, je suis membre de l'association Figure2Style qui est basée au Cèdre. J'enseigne la danse hip-hop aux enfants et je suis aussi compétitrice et membre de l'équipe de breakdance en France.*

À partir de quel âge tu as commencé le hip-hop ?

Marlène : *Tout d'abord, j'ai commencé par la danse à 6 ans avec le modern Jazz. Puis, j'ai découvert le hip-hop assez tardivement à mes 17 ans. En réalité, le hip-hop c'est avant tout une culture qui est née aux États-Unis à New York. C'est comme si vous imaginiez un arbre avec plusieurs branches : il y a celle de la musique, celle du dessin et celle de la danse. Et dans la branche de la danse, il y a plusieurs types de pratique : dont le breakdance !*

Qu'est-ce qui vous plaît dans le hip-hop ?

Marlène : *La culture, le partage, la communauté, le respect de chacun. Dans le breakdance, c'est surtout la musique et l'acrobatie qui m'a beaucoup plu ; ça me permet de me surpasser à chaque chorégraphie. Quand je danse, je ressens la liberté. On peut dire ce que l'on veut avec son corps, sans jugement. Chaque mouvement est libre et unique. On danse avec sa propre énergie et personnalité. C'est ce qui en fait une véritable passion pour moi (et un travail !).*

EN AVANT VERS LES JO DE PARIS 2024 À CHENÔVE !

Les Jeux Olympiques 2024 se rapprochent à grands pas ! À cette occasion, la Ville de Chenôve, Terre de Jeux 2024, organise pour les mois à venir des rendez-vous thématiques pour que chacune et chacun puissent profiter de cette grande fête mondiale. En famille ou entre amis, ce sont des ateliers et des animations culturelles, des activités sportives, des conférences et des spectacles ouverts à toutes et tous, qui rythmeront ce printemps. Sans compter les temps périscolaires et extrascolaires proposés aux plus jeunes par les services de la ville pour leur permettre de découvrir et de s'initier aux pratiques olympiques et paralympiques ! Découvrez le programme et les temps forts de ces jeux olympiques cheneveliers :

→ **CONFÉRENCE « RINO DELLA NEGRA »
PRÉSENTÉE PAR JEAN VIGREUX**

10 avril à 19h | Escale Charcot

→ **O.S.I.E.M : CONCERT MUSIQUE ET SPORT**

26 mai à 20h | Le Cèdre

→ **LA BANDE À T-REX (CIRQUE ET VÉLO)
PAR LA CIE T-REX**

30 juin à 16h30 | Place Coluche

→ **FESTIVAL BONB'HIP HOP AVEC LA DIFFUSION
DU DOCUMENTAIRE DE JEAN-MARC BORDET
SUR LE HIP HOP À CHENÔVE**

2 juillet | Le Cèdre

→ **BATTLE PAR FIGURE2STYLE AND GUEST**

6 juillet à 15h | Esplanade de la République

→ **« PULSE » PAR LA COMPAGNIE KIAI**

17 juillet à 16h | Place Coluche

Retrouvez le programme complet sur www.chenove.fr



Les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur médiatisation nous offrent une formidable opportunité pour que le sport entre dans le quotidien de tous. Nous allons donc multiplier à Chenôve les initiatives en direction de tous les publics pour réaffirmer notre conviction : l'activité physique régulière est source de multiples bienfaits. Elle peut être facile et tout à fait accessible. Une pratique sportive pour tous sera le meilleur héritage de ces Jeux en France !



Brigitte POPARD
1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la cohésion sociale et urbaine, aux projets de ville et habitats, à la politique de la ville, à la transition écologique, aux relations humaines et sociales, aux sports



Tu es contente de porter la flamme olympique ?

Marlène : *C'est un honneur ! Lorsque j'ai commencé la danse, je ne pouvais pas m'imaginer que le breakdance deviendrait une pratique aux Jeux Olympiques. J'ai d'abord été mitigée lors de cette annonce, j'avais peur que l'on dénature la culture du breakdance. Avant d'être un sport, c'est un art, une culture à part entière. Mais finalement, c'est une occasion en or pour communiquer sur cette performance auprès d'un plus large public et pour faire rayonner le hip-hop dans le monde entier.*

Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes pour réussir ?

Marlène : *Pour réussir, il faut croire en ses rêves et ne pas avoir peur de se lancer. Le plus important, c'est d'avoir confiance en soi et ne pas se laisser influencer par son entourage qui pourrait te démotiver. Il faut se donner les moyens, s'entraîner, travailler et ne rien regretter.*

Vous avez fait beaucoup de voyages ?

Marlène : *Ce sont essentiellement des voyages en France, pour des compétitions ou des représentations avec ma compagnie de danse. En 2022, je suis partie au Japon avec Figure2Style pour une battle et j'ai découvert une autre culture ! J'ai aussi donné des stages en Martinique et à Dublin pour les enfants.*

Vous avez encore des choses à apprendre ?

Marlène : *J'apprends toujours, on est toujours élève. Il y a de nouvelles techniques qui vont émerger, de nouveaux mouvements, de nouveaux types d'acrobaties. Je pense que j'apprendrais toute ma vie le hip-hop !*



RETOUR SUR NOTRE ACTION

au service de Chenôve et des Cheneveliers

Où en sommes-nous
dans la réalisation du
programme municipal ?

Nous nous étions engagés à réaliser
120 propositions
pour tenir nos
10 engagements

80% sont réalisées ou en
cours de réalisation

20% des propositions
restent à réaliser



RETOUR SUR NOTRE ACTION

à votre service et pour votre pouvoir d'achat



À Chenôve, ce sont 425 agents municipaux qualifiés aux côtés des élus de la Ville qui assurent au quotidien un service public de qualité, accessible à toutes et tous ! En dépit des crises successives sur lesquelles la Ville n'a pas de prise, la municipalité demeure fidèle à sa doctrine fiscale depuis 8 ans : 0% d'augmentation des taux d'imposition grâce à une gestion rigoureuse et responsable afin d'intervenir au quotidien et investir pour l'avenir.

UN SERVICE PUBLIC MODERNE & PLUS ACCESSIBLE



Ouverture d'un guichet « France Services » par la mairie en **janvier 2022**



Déjà **3632 usagers** du portail emploi créé en novembre 2023 depuis le site internet de la ville



Déploiement des réseaux sociaux depuis 2019 avec **4** comptes et **1** nouveau site internet dédiés à l'information municipale, **3731** followers aujourd'hui contre **1321** en 2020



28 600 vues chaque année **17 700** visites sur la page facebook de la ville



Accès à de nouveaux services en ligne depuis novembre 2023 : prise de rendez-vous pour les pièces d'identité et les démarches d'état civil, demande de rendez-vous avec le Maire ou un élu, possibilité de signalements de la part des usagers sur différentes thématiques, accès au portail métropolitain de l'urbanisme et à sa documentation, déclaration de personne vulnérable, demande du kit de nouvel arrivant,...

DES CHOIX EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

- ✓ **0% d'augmentation des taux de fiscalité communale** pour la **8^{ème} année consécutive**
- ✓ Création d'une **mutuelle communale** proposée à tous les Cheneveliers **à des tarifs abordables**
- ✓ Une **tarification des services communaux adaptée** et progressive selon les ressources
- ✓ Une **carte culture** pour les jeunes pour des spectacles à un tarif unique de **5 euros**
- ✓ La **gratuité des emprunts** à la bibliothèque-médiathèque **depuis 2017**
- ✓ Et toujours le **Revenu Minimum Etudiant (RME)** avec une révision des critères **en 2018** pour que les jeunes des classes moyennes puissent aussi en bénéficier

UNE SITUATION FINANCIÈRE AMÉLIORÉE

GRÂCE À UNE GESTION SAINES ET RESPONSABLE

0% d'augmentation des taux de fiscalité communale **depuis 8 ans**

13 966 000 € d'investissements réalisés sur la période **2020-2023**

+ 24% de progression des dépenses réelles d'investissement depuis **2020**

5 100 000 € budgétés de nouveau en **2024** pour les projets et la réalisation de travaux dans la ville

- 611 395 € de baisse de dotations de l'État par rapport à l'inflation

- 35% de baisse du budget du cabinet du maire **depuis 2015**

+1,7% de dépenses de fonctionnement en **2023** malgré une inflation toujours élevée entraînant des surcoûts pour la collectivité

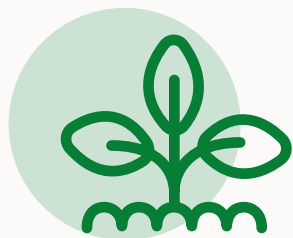
- 4,9% de baisse de la part des dépenses de personnel dans le budget de la Ville **entre 2020 et 2024**

1,50 € le repas dans la restauration scolaire en dépit de l'augmentation du prix des matières premières, les tarifs de la cantine n'ont pas été augmentés et sont déterminés selon le quotient familial

> le savez-vous ?

La Ville de Chenôve s'engage contre l'inflation
Face à l'envolée des prix de l'énergie, la municipalité s'est mobilisée avec le CCAS pour aider les Cheneveliers à payer leurs factures en mettant en place une aide municipale exceptionnelle en 2023. **765** personnes ont été renseignées par le CCAS à ce sujet, **222** rendez-vous et **138** dossiers de financement ont été ouverts.

RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR votre qualité de vie



Soucieux du quotidien des Chenevilières et des Cheneveliers, l'équipe municipale travaille chaque jour à l'amélioration de votre cadre de vie. Chenôve est reconnue pour la qualité de ses réalisations et de ses initiatives avec une attention particulière portée par la municipalité à la végétalisation de la ville dans le cadre de la transition écologique. Au fil des années, notre ville se transforme pour répondre aux nouveaux besoins de ses habitants tout en protégeant votre qualité de vie.

REPENSER LES ESPACES PUBLICS ET CIRCULER SEREINEMENT

- ✓ Mise en place d'un **programme pluriannuel de voirie destiné à rénover les rues de la ville sur plusieurs années** : rue Jules Ferry, rue Alphonse Mairey, rue des Gondrandes, boulevard de Lattre de Tassigny, boulevard Bazin
- ✓ Création d'une **nouvelle plaine de jeux** sur Herriot avec **12 jeux** installés
- ✓ **Rénovation globale de l'aire de jeux** du Jardin du Clos du Roy en 2023 : installation de 2 nouveaux jeux et rénovation du troisième en 2024.
- ✓ **Développement de voies sécurisées dans la ville** avec la création d'un passage sécurisé rue Herriot pour la traversée de la rue devant le collège, la sécurisation des rues de Marsannay et Maxime Guillot, et la réfection du chemin d'accès du Jardin du Clos du Roy
- ✓ Installation de **4 nouveaux jeux dans la cour végétalisée** de l'école Bourdenières, installation d'un **parcours d'aventure** dans l'école élémentaire Gambetta, remplacement de **3 toboggans** et de **4 jeux à ressorts** dans les autres écoles de la ville
- ✓ Plusieurs **réaménagements paysagers durables** : plantation de plantes vivaces sur différents sites de la ville, réfection des aménagements paysagers sur le rond-point de la solidarité, aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville, végétalisation de l'esplanade de la République, végétalisation du massif rue Paul Bert, végétalisation de l'entrée et des allées du cimetière, engazonnement des allées du grand mail,...



188 arbres plantés depuis 2020
400 arbres plantés d'ici le printemps 2025



Première forêt comestible de la Métropole créée à Herriot



5 agents mobilisés au quotidien pour la propreté des espaces publics



Création d'un verger conservatoire en 2021 dans le jardin du Clos du Roy



16 nouveaux jeux en 3 ans pour le plaisir et la sécurité des enfants



7400m² de nouveaux espaces végétalisés dans la ville
20 000m² à venir avec le Parc



235 places de stationnement créées depuis 2020 et
150 places de stationnement à venir d'ici 2026



1 010 320 € investis pour l'accessibilité de la voirie et des équipements depuis 2021

POUR UNE VILLE PLUS AGRÉABLE À VIVRE



- ✓ **Obtention en 2021 du Trophée de la participation citoyenne** à travers le végétal et du **Trophée de l'évolution de la valorisation paysagère au changement climatique** en 2022 dans le cadre du Prix de la Valorisation paysagère décerné chaque année par le jury de Côte-d'Or Tourisme
- ✓ **Une veille territoriale quotidienne** assurée par nos agents municipaux dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité : **513 situations réglées depuis 2020**
- ✓ Acquisition de **12 nouveaux distributeurs de sacs canins** et **réalisation d'une signalétique** pour sensibiliser au ramassage des déjections canines
- ✓ **Ramassage des déchets** grâce au **plogging** réalisé par La Fabrique : **300kg de déchets récoltés** par les jeunes de la ville
- ✓ **Campagnes régulières de communication** pour lutter contre les incivilités

> Le Parc de Chenôve en cœur de ville, c'est pour bientôt !

C'est un parc de **20.000 m²** de nature qui verra bientôt le jour en plein centre-ville, avec **400** nouveaux arbres plantés, **25.000** arbustes et plantes vivaces, et **742** espèces végétales différentes !





RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR

une ville plus apaisée



Proactive, la Ville multiplie les initiatives afin de répondre aux attentes légitimes des habitants en matière de tranquillité publique aux côtés de ses partenaires : la lutte contre le trafic de drogues, la grande délinquance et l'insécurité relève de la seule responsabilité de l'État dans le cadre de l'exercice de ses missions régaliennes. Les effectifs de Police Nationale ont été renforcés depuis 2021, et nous avons intensifié le recrutement de nos policiers municipaux avec un objectif de 12 agents en 2026. La prévention reste également plus que jamais notre priorité pour apaiser notre ville.

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ

- ✓ Des **effectifs de police municipale renforcés** et des **horaires élargis** au week-end : **+ 25 % de présence en plus sur le terrain** depuis 2015, soit du lundi au vendredi de 8h45 à 19h, le samedi de 11h30 à 17h et de 6h30 à 14h sur le marché du dimanche.
- ✓ **Création d'un service municipal** dédié à la **Tranquillité publique** en **septembre 2015 sur la volonté du Maire**
- ✓ Poursuite du travail au travers du **Groupeement partenarial Opérationnel (GPO) avec les autorités compétentes** (anciennement dénommé Commission Locale de Sécurité) qui se réunit tous les mois
- ✓ Mise en place à Chenôve du **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)** et participation active au **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** installé à la Métropole en juin 2023
- ✓ **Mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre** destinée aux mineurs et à leurs parents en cas de comportements déviants.
- ✓ **Signature en 2021** de la convention locale avec le Procureur de la République pour la **mise en œuvre des mesures de justice pénale de proximité** par la police municipale pour les infractions pénales qualifiées d'incivilités
- ✓ Classement du quartier du Mail en **Quartier de Reconquête Républicaine (QRR)** suite à la demande formulée par la Ville en 2019, avec le déploiement du dispositif des **« Bataillons de la prévention »** permettant de mobiliser sur le terrain des médiateurs et des éducateurs spécialisés sur le territoire communal, intervenant via l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole dans une complémentarité d'action avec les services municipaux concernés
- ✓ **Raccordement depuis 2019 des caméras de vidéoprotection** à la salle de commandement du Commissariat central de Dijon **pour un visionnage en direct 24h/24 et 7 J/7**

PLUS DE MOYENS POUR LA

SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION



30 caméras actives aujourd'hui installées dans tous les quartiers de la ville contre 10 en 2015



467 000€ investis pour de nouvelles caméras de vidéoprotection



3 réunions publiques sur la Tranquillité Publique à l'initiative de la Ville, en présence du Procureur de la République pour la Justice et du Directeur Interdépartemental de la Police nationale pour la Police Nationale en charge des questions de sécurité



Des moyens supplémentaires pour la police municipale : 2 véhicules (hybrides), 6 VTT dont 2 électriques, armement par pistolets semi-automatiques depuis novembre 2021, caméras piétons, lanceurs de balles de défense, 1 drone utilisé selon la réglementation.



9 policiers municipaux, 3 ASVP et recrutement du 10^{ème} policier en cours



Création de 2 logements d'urgence pour les victimes de violences familiales et conjugales



79 contrôles radars effectués par la Police municipale en 2023



838 verbalisations pour infraction de la route ou stationnement dangereux en 2023 contre 534 en 2015



314 véhicules mis en fourrière depuis 2020



270 écoliers formés à la sécurité routière par la Police municipale auprès des CM2 des 6 groupes scolaires de la ville

► Tous à vélo à l'école !

Depuis le printemps 2022, des « rues scolaires » ont été mises en place grâce à la mobilisation de la Police municipale pour permettre l'entrée et la sortie de l'école sans circulation automobile dans le cadre de l'opération « Tous à vélo à l'école ! » pour promouvoir l'usage du vélo et les mobilités actives auprès des enfants et des parents.



RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR l'environnement et la biodiversité



Les crises successives ont renforcé la volonté de bâtir une société plus juste, où l'écologie est un levier majeur d'amélioration de la vie des Chenevelières et des Cheneveliers. Face aux défis du changement climatique, nous avons le devoir de mieux maîtriser l'énergie consommée et de veiller à la préservation de nos ressources et de la biodiversité dans notre ville. De nombreuses actions sont menées avec comme impératif d'assurer une qualité de vie aux générations futures en préservant notre environnement et votre cadre de vie.

► le saviez-vous ?

Le permis de végétaliser !
Votre droit à une ville plus verte avec la création en 2022 par la municipalité du permis de végétaliser : saisissez-vous de cette opportunité pour favoriser avec nous la nature en ville !



UNE VILLE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ✓ Mise en place depuis plusieurs années **d'une gestion différenciée des espaces verts : diversification du fleurissement** annuel (plantes et bulbes mellifères, vivaces...), choix d'espèces végétales favorables à la biodiversité et adaptées à la sécheresse, fauchage tardif, etc...
- ✓ **Mise en place des zones 30km/h** dans la ville pour une meilleure qualité de l'air en plus d'apaiser la ville et la circulation
- ✓ Entretien durable et naturel du **Plateau de Chenôve** avec la mise en place de **l'éco-pâturage** et l'accueil de vaches pour la restauration des pelouses après l'incendie de l'été 2015
- ✓ Le soutien au **compostage** dans les quartiers de la ville et développement du **tri sélectif** (restauration scolaire, services municipaux,...)

UN CADRE DE VIE ET DES RESSOURCES PRÉSERVÉES

- ✓ Un **élargissement de la collecte des bio-déchets** en cœur de ville avec des points d'apport volontaire
- ✓ Un travail en partenariat étroit pour le développement des **pistes piétons et cyclables** avec Dijon Métropole dont c'est la compétence
- ✓ **Réalisation progressive de la transition énergétique** pour la flotte de véhicules communale : **3 voitures et 3 vélos électriques**



700 repas servis chaque jour
pour les écoliers



30% de produits bios
50% de produits durables
dans les repas servis



25 arceaux à vélos installés
sur la commune depuis 2020



2 bornes de recharge pour voitures électriques à venir d'ici 2026



Objectif 100% LED d'ici 2026
pour l'éclairage public



10 permis de végétaliser octroyés
aux habitants qui en ont fait la
demande depuis 2022



0% de pesticides utilisés pour
l'entretien des espaces verts
depuis 2009, **1^{ère} ville de la
Métropole à prendre cette
décision**



1050 arbres plantés dans le cadre
du **reboisement du plateau de
Chenôve** suite à l'incendie
de l'été 2015



150000 litres d'eau
récupérés pour l'arrosage des
espaces verts et des plantes
cultivées



**Récupération de 10000 litres
d'eau** dans les groupes scolaires
pour l'arrosage des nouvelles
plantations et des jardins
pédagogiques



DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

DOUCES EN VILLE

- ✓ Création et extension des **cheminements piétons** avec de nouveaux aménagements dans la ville : Avenue Roland Carraz (voie mixte-vélo-bus), rue de Marsannay, rue Maxime Guillot, rue Jules Ferry
- ✓ **Remise en état progressive des trottoirs** avec une meilleure cohabitation des modes de déplacement
- ✓ **Modification du réseau de bus** avec la création de la ligne F45 en 2023
- ✓ Le vélo, on ne l'oublie pas, avec l'aménagement **de nouvelles pistes cyclables** dans la ville
- ✓ **Création de la journée mondiale du vélo** pour sensibiliser aux mobilités actives et former les cyclistes aux bonnes pratiques
- ✓ **Un stationnement** toujours gratuit à proximité du tramway avec les places payantes rendues **gratuites** sur la place de l'Hôtel de Ville



> le saviez-vous ?

Magie de Noël et mesures d'économie d'énergie conciliées

À Chenôve, une réflexion est toujours menée en amont des fêtes afin de réduire leur impact environnemental, sans rien enlever à ce qui fait la magie de Noël : une diminution du nombre de décors installés et la concentration des décorations au centre-ville ont été privilégiées pour atteindre cet objectif.

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

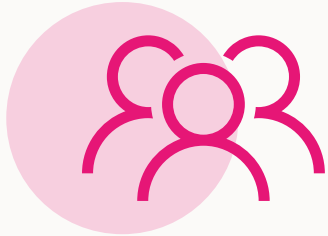
- ✓ Une offre **de restauration scolaire de qualité** via le renouvellement du marché de restauration avec pour objectif de favoriser la saisonnalité, les circuits courts, l'agriculture biologique ou raisonnée
- ✓ Augmenter progressivement la quantité d'aliments bio et issus des circuits courts dans les repas servis dans les cantines : **+ 29% de produits de qualité et durables** dans les assiettes des enfants depuis 2021
- ✓ Création d'un **jardin partagé** avec des bacs potagers à la **Maison de la petite enfance** en 2023
- ✓ **746 repas en moyenne « sans viande »** sont désormais servis chaque semaine dans les cantines et une **alternative végétarienne** les jours où il y a de la viande proposée.
- ✓ Seulement **1.8 kg de gaspillage alimentaire par repas** dans l'ensemble des groupes scolaires de Chenôve grâce au **tri des déchets instauré en 2018** et aux actions de sensibilisation auprès des élèves
- ✓ **Installation de composteurs** dans l'ensemble des restaurants scolaires depuis 2018 et dans les 2 structures petite enfance en janvier 2024
- ✓ Création du dispositif **« Tous à vélo à l'école ! »** en 2022 pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux mobilités actives à l'occasion de la journée mondiale du vélo
- ✓ Conduite d'un plan pluriannuel pour la mise en place de **parking à vélos** dans les groupes scolaires de la ville

> Une nouvelle cour d'école désimperméabilisée et végétalisée !

Après Bourdenières, c'est au tour de l'école Gambetta de voir sa cour se transformer en un véritable espace de nature ! Plus de **1000 m²** de surface vont être désimperméabilisées grâce à la suppression des enrobés, **170 m³** de terre végétale seront mis en place. **Un jardin potager, 18 arbres d'ornement, 2 arbres fruitiers, 20 arbustes à petits fruits, 15 arbustes, 50 plantes grimpantes et plusieurs plantes aromatiques** verront le jour ce printemps grâce aux plantations réalisées par les élèves de l'école et les enseignants avec les agents de notre service municipal dédié au développement de la nature en ville.



RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR *la citoyenneté et la proximité*



La proximité reste le moteur de l'action publique de la Ville de Chenôve. Depuis le début de mandat, l'équipe municipale a mis en place différentes possibilités de rencontres et d'échanges afin de favoriser la participation citoyenne parce que le dialogue est essentiel pour nous ! Valoriser le remarquable travail des associations et l'engagement de leurs bénévoles, essentiel au maintien du lien social à Chenôve, et les soutenir est tout aussi important.

UNE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE,

UNE CITOYENNETÉ DÉVELOPPÉE

- ✓ Le maintien du **magazine municipal trimestriel** en version papier malgré une forte hausse des coûts de production (+ **40% d'augmentation** du prix du papier depuis 2021)
- ✓ **Mise en valeur des talents de Chenôve** lors de la cérémonie de vœux à la population et **ouverture à la population de la cérémonie depuis 2019**
- ✓ Organisation prochaine de la **Quinzaine de la Mémoire** au printemps 2024
- ✓ Poursuivre les actions en faveur du **travail de mémoire** en lien avec les associations patriotiques comme avec la **création du Parcours de mémoire** inauguré le 8 mai 2022
- ✓ **Choix de la Marianne de Chenôve** et du **nom de la cour Frida Kahlo** de l'Hôtel de Ville par les habitants
- ✓ **Organisation de nombreuses réunions publiques** : localisation des bureaux de vote, points d'apport volontaire de verre, rythmes scolaires, budget, projet du parc, aménagement des Vergers du sud, tranquillité et sécurité publiques, stationnement et circulation, requalification du secteur Kennedy, etc...
- ✓ Une **information actualisée** en temps réel et un **agenda des événements** dans la ville sur les réseaux et le site internet de notre ville vus par **28 600 personnes** chaque année



6 481 personnes accueillies
1 768 appels téléphoniques reçus en 2023 à la **Maison de la Vie Associative** créée en 2018



439 rendez-vous du Maire avec les habitants et **308 permanences** de quartier tenues par les élus



72 visites de quartier depuis leur création en 2016
20 réunions de quartier depuis 2018



169 associations œuvrent à Chenôve pour le lien social



911 000 € de subventions attribués cette année aux associations avec le maintien du niveau de subvention chaque année depuis 2016

> *le saviez-vous ?*

Une diffusion du Conseil municipal en direct trop coûteuse

La retransmission des séances du Conseil municipal avait été mise en place en 2020 en raison de l'impossibilité d'accueillir du public en salle du Conseil durant la crise sanitaire.

Un bilan sans appel : **25 personnes** seulement en moyenne visionnaient le conseil pour un coût annuel de **7632 €** dans une salle qui peut de nouveau accueillir gratuitement **40 personnes** !

La parole est à vous !
LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE
Chenôve, son avenir et vous

> Un dispositif inédit : **la Grande Consultation Citoyenne**

En 2023, la municipalité a fait le choix de vous donner une nouvelle fois la parole grâce à la diffusion d'un questionnaire et la tenue ensuite de plusieurs ateliers sur différentes thématiques pour l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie. Vous avez été 742 à répondre, les résultats ont été présentés à la population le 7 février dernier !

UN SOUTIEN FORT ET CONSTANT

AUX ASSOCIATIONS CHENEVELIÈRES

- ✓ **Création d'une enveloppe de 166 039 €** de subventions dédiées en 2023 aux associations de solidarité à Chenôve : **+ 33 % d'augmentation** depuis 2020
- ✓ **Création, diffusion et actualisation régulière d'un annuaire des associations** depuis 2018
- ✓ Un **accompagnement renforcé du monde associatif** avec la mise en place de moyens et de différents services aux associations : domiciliation ou boîte aux lettres à la MVA, prêt de bureaux et de salles, aide à l'organisation et à la demande de subventions, actions de formation, etc...
- ✓ **Création du prix de l'engagement bénévole** avec 5 niveaux de récompense en 2023
- ✓ **Création du forum des associations** en 2023
- ✓ Tenue depuis 2018 d'une **rencontre annuelle avec l'ensemble des associations de la ville** et travail en partenariat étroit avec les Offices municipaux (OMS depuis 1971 et OMC depuis 2006)
- ✓ Instauration par le Maire et l'équipe municipale d'une **Fête des bénévoles** depuis 2018 pour **saluer l'engagement des bénévoles associatifs**
- ✓ **Développement à venir du portail e-services en direction des associations**



DE LA CONSULTATION À LA

CO-CONSTRUCTION DES PROJETS

- ✓ **6 ateliers, 2 balades sur site, 1 boîte à idées, 2 réunions publiques et une exposition à ciel ouvert** pour recueillir **vos avis et faire évoluer le projet de parc en cœur de ville** en intégrant vos propositions, sur le volet de sécurisation du lieu notamment.
- ✓ **8 visites de chantier du gymnase du Mail** pour les habitants
- ✓ **Plusieurs phases de concertation sur le projet de requalification du secteur Kennedy**, la première en 2020, puis une deuxième phase de concertation préalable à la création de la ZAC de février à avril 2022
- ✓ Pour le **projet de réhabilitation de l'école élémentaire les Violettes** et de **reconstruction du Centre de Loisirs du Plateau**, une **concertation a été engagée** en 2022 avec les **équipes pédagogiques, les enfants et les parents**, ainsi que **les animateurs et les partenaires** sur les thèmes suivants : réinventer l'école du XXI^e siècle (avec l'équipe pédagogique), mon école idéale (enfants, parents), mon centre de loisirs idéal (enfants, parents)
- ✓ **1 diagnostic sur site et 3 ateliers participatifs organisés en 2023** avec des représentants des habitants du Vieux-Bourg et des associations de citoyens dans le cadre de l'étude réalisée avec la SPLAAD sur les questions de circulation et de stationnement

UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

RENFORCÉE

- ✓ **Lancement de la démocratie participative à Chenôve en 2016** avec la création d'instances et de rendez-vous dédiés à la participation et à l'expression citoyennes : **4 conseils citoyens et participatifs** avec 10 réunions et 2 réunions inter-conseils en 2023, **1 Conseil Consultatif Chenevelier** qui se réunit 2 fois par an
- ✓ **75 enfants âgés de 9 à 13 ans engagés pour Chenôve** au sein du « **Conseil des Enfants** » depuis sa création en 2016 : participation à la journée internationale des Droits de l'enfant, sensibilisation à l'écologie et organisation du salon du carton, travail autour des femmes engagées jusqu'à l'inauguration de la cour d'honneur Frida Kahlo lors de la fête de la république, réalisation d'une carte de la ville vue par les jeunes, séjour citoyen à Paris (visite du Sénat, cérémonie de ravivage de la flamme...), participation à de nombreuses cérémonies commémoratives, etc...
- ✓ **Création d'un dispositif de démocratie participative** à l'aide **des outils numériques** en 2019 : « J'ai une idée pour ma ville », « J'ai une idée pour mon quartier », « Je signale » sur le site internet

> le saviez-vous ?

Ils arrivent quand les panneaux d'information lumineux ?

Une étude est en cours car nous souhaitons évaluer l'impact écologique de la mise en place et de l'utilisation de ce type de panneaux (pollution visuelle, surconsommation électrique,...).

RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR l'émancipation de toutes et tous



Favoriser l'accès à l'éducation, à la culture, à la pratique sportive et aux loisirs, c'est contribuer à l'épanouissement des Chenevelièrès et des Cheneveliers. Déclarée « Ville amie des enfants » par l'Unicef en 2022, la Ville de Chenôve se voit récompensée pour ses nombreuses actions menées à l'attention des plus jeunes et a ainsi été reconnue « Cité Éducative » par l'Etat. Parce que la culture, le sport et les loisirs sont un maillon indispensable au lien social et à la dynamique de la vie locale, nous mettons toute notre énergie, notre imagination et nos compétences au service de l'émancipation de toutes et tous.



1588 écoliers accueillis dans les écoles de la ville chaque jour.



2700 inscrits aux activités sportives municipales chaque année



385 Chromebook achetés et mis à disposition par la municipalité à chaque élève de CM1 et de CM2 cette année



Chenôve reconnue **Cité Éducative** depuis 2019, première Cité Éducative de Bourgogne Franche-Comté



1165 personnes accueillies à l'**Espace Public Numérique** chaque année au CCAS



450 activités proposées à l'année par notre service jeunesse, **150 sorties** à la journée ou la demi-journée, **16 séjours** jeunes



77 agents municipaux mobilisés dans les écoles aux côtés des équipes pédagogiques



114 cycles sportifs annuels organisés par la municipalité avec les écoles de la ville



2511 abonnés à la Bib, **94 959 prêts** de documents, **65 000 passages** et **659 nouvelles inscriptions** à la Bibliothèque-Médiathèque en 2023 avec la mise en place de la **gratuité** en 2017

LUTTER CONTRE LA FRACTURE

NUMÉRIQUE

- ✓ **522 819 €** pour les équipements numériques des écoles depuis 2015
- ✓ **50 ateliers numériques** organisés par le CCAS depuis 2021 pour les Cheneveliers
- ✓ **Création de 2 postes de médiateurs numériques** pour proposer aux habitants un accompagnement aux démarches administratives et numériques
- ✓ **2 ateliers numériques** conduits chaque mois à la bibliothèque par un médiateur numérique
- ✓ **210 jeunes suivis** dans l'acquisition de compétences informatiques et l'accomplissement de tâches administratives en ligne au Point Information Jeunesse en 2023
- ✓ **Choix du maintien par la municipalité des possibilités d'inscription en proximité**, en plus du développement des inscriptions en ligne pour les activités d'été et de loisirs

ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ET LA RÉUSSITE DE CHAQUE ENFANT

- ✓ **1100 enfants** chaque année **accueillis** le matin, le midi, le soir **après l'école** comme le mercredi et lors des vacances scolaires
- ✓ **230 enfants** participent à l'**étude surveillée** mise en place par la municipalité
- ✓ Mise en place de la **semaine de 4 jours** suite à la **consultation des parents et des enseignants** en 2018
- ✓ Mise en place d'un programme pluriannuel pour la **création de cours végétalisés** dans chaque école comme celle réalisée à l'école **Bourdenières** en 2021
- ✓ Elargissement du **Programme de Réussite Éducative** à tous les quartiers de la ville depuis 2020 : **223 enfants accompagnés** par le PRE en 2023 avec une durée moyenne de l'accompagnement de 22 mois autour de 4 axes (soutien à la scolarité, médico-social, soutien à la parentalité et accès aux sports, aux loisirs et à la culture).
- ✓ **Accompagnement à la scolarité et à l'aide aux devoirs** : 10 intervenants dans les écoles de la ville 4 soirs par semaine pour l'accompagnement de 273 enfants, en plus des subventions allouées aux associations de soutien scolaire
- ✓ Poursuite des études pour la **reconstruction de l'École Les Violettes**

> le saviez-vous ?

Du soutien scolaire en ligne !

Avec le lancement de ProfExpress, la Ville de Chenôve donne toutes les chances de réussite à l'ensemble de la jeunesse Chenevelièrès avec ce nouveau dispositif numérique. Un moyen supplémentaire, financé par la municipalité qui met à disposition des élèves (du CP à la Terminale) et de leurs parents, un accès gratuit et illimité à du soutien scolaire en dehors et en complément de l'école.



► Le centre de Loisirs du Plateau reconstruit d'ici 2026 !



ACCOMPAGNER LES JEUNES À DEVENIR

DES CITOYENS À PART ENTIÈRE

- ✓ Création en 2020 d'un **service entièrement dédié à la jeunesse** avec un lieu ouvert à tous les jeunes en cœur de ville, **la Fabrique**
- ✓ **254 jeunes de la ville accueillis régulièrement** chaque année à la Fabrique par l'équipe du service jeunesse
- ✓ **26 activités sportives hebdomadaires** proposées pour les jeunes de moins de 16 ans
- ✓ **+ de 1000 jeunes** à la base de Loisirs de Ternant chaque année
- ✓ **900 élèves** de la grande section au CM2 participant au « **défi distance** »
- ✓ **Favoriser la réussite éducative et professionnelle des jeunes** grâce au **Point Infos Jeunesse (PIJ)**, labellisé **Eurodesk** pour promouvoir la mobilité des jeunes en Europe et à l'international
- ✓ **Renforcement des liens avec les jeunes** : sensibilisation dans les 2 collèges de la ville au civisme et à la citoyenneté, mise en place d'un éducateur de prévention et présence des animateurs jeunesse sur les lieux de fréquentation
- ✓ Poursuite des chantiers éducatifs avec la **réalisation de travaux dans les équipements municipaux** (rénovation, peinture, remise en état...) offrant aux jeunes l'opportunité de découvrir **différents métiers et de développer des compétences**

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

À TOUS LES ÂGES

- ✓ **3238 licenciés** au sein de nos clubs sportifs et **30 disciplines** représentées au sein de l'Office Municipal des Sports
- ✓ **85 sports** à l'année proposés, **78 activités** sportives à travers le programme « **Sport à la carte** »
- ✓ **48 manifestations** sportives organisées par les clubs en 2023
- ✓ **635 rencontres et matchs** en 2023 avec nos **18 clubs sportifs**
- ✓ **110 000 entrées** au Centre Nautique Municipal Henri Sureau en 2023
- ✓ **Création en 2021** d'une aide exceptionnelle le "**Rebond Sportif**" par l'OMS pour **favoriser le retour à la pratique sportive** des habitants après la crise sanitaire et **accompagner les clubs** lors de la reprise des activités : 25€ l'année sportive pour les jeunes Cheneveliers et 50€ pour leurs aînés
- ✓ De belles rencontres sportives à Chenôve : **3500 lors du Marathon des Grands Crus**, **36 équipes lors des 4h de nage** sans oublier le retour du **Rando** depuis 2022 et un programme complet pour les **JO 2024** !
- ✓ **Accueil du Véloutour et de ses 5000 participants** qui ont (re) découvert notre ville en 2023

EVEILLER LA CURIOSITÉ ET RENDRE

LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

- ✓ **40 rendez-vous de qualité** pour tous les publics et pour tous les âges à la **Bibliothèque-médiathèque François Mitterrand** : les samedis des tout-petits, Fan de mangas, Tea time, des rendez-vous autour de la littérature
- ✓ **Des expositions régulières** chaque année, au Cèdre ou hors les murs
- ✓ **90 accueils de classes maternelles et élémentaires** à la bibliothèque et **36 séances de lecture** sur la pause méridienne dans les écoles de la ville chaque année
- ✓ **16 séances** en direction de la Maison de la Petite Enfance et de la PMI
- ✓ **58 rendez-vous lecture** les mercredis matins pour les familles engagées dans le Programme de Réussite Éducative
- ✓ **La bibliambule de sortie 6 dimanches par an sur le marché** durant les beaux jours avec des rendez-vous supplémentaires pendant l'été ou d'autres manifestations comme la « **rue aux enfants** » organisée par les Maisons Pop
- ✓ **Plusieurs nouveaux rendez-vous proposés par la Bibliothèque depuis septembre 2023** : l'après-midi jeux de société et l projection cinéma à chaque vacance scolaire, 4 tournois de jeux vidéo dans l'année, 4 à 5 rendez-vous autour de la réalité virtuelle.
- ✓ **400 participants aux événements culturels proposés** en 2022 : lors du mois du film documentaire, des nuits de la lecture, du printemps des poètes, de la fête du jeu,...
- ✓ **2024 est prometteur** : les prêts, la fréquentation et les inscriptions en hausse de **+ 30%** de janvier 2023 à janvier 2024
- ✓ **Elargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque** depuis octobre 2022 : **+ 3h30** le samedi avec temps d'ouverture en continu le midi et journée continue le mercredi
- ✓ Développement de l'éducation artistique et de la médiation culturelle : **2097 enfants** de Chenôve ont bénéficié de **25 projets co-construits avec l'Éducation Nationale** avec chacune des écoles maternelles et élémentaires de Chenôve
- ✓ **Obtention du label 100 % Education Artistique et Culturelle (EAC)** en 2021 qui distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire
- ✓ **Relance en 2023 du Carnaval de Chenôve**, événement festif et populaire incontournable avec le **collectif Carnaval** grâce à un budget de **25 000 euros** alloués.

engagement



► **Un nouveau gymnase du mail écoresponsable et innovant inauguré le 11 janvier 2023 !**



RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR la solidarité et l'inclusion



Sous les effets combinés des crises, sanitaire, économique et sociale, la mobilisation collective est de mise pour faire face à la précarité et à l'isolement des plus fragiles. En apportant soutien, accompagnement, échange et écoute, nous sommes réactifs et adaptons notre action sociale pour répondre au mieux avec nos partenaires aux besoins des habitants en situation de fragilité.

DÉVELOPPER L'AIDE AUX PLUS FRAGILES

ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ✓ Grâce à l'**analyse des besoins sociaux** à l'issue d'un diagnostic de territoire réalisé en 2022, **plusieurs actions et approches prioritaires ont été définies** : la petite enfance, la réponse à l'enfance et aux familles, la réponse à la jeunesse (16-25 ans), le soutien aux populations vulnérables et la lutte contre la grande pauvreté.
- ✓ **80 000 euros de travaux** réalisés pour **accueillir les séniors dans de meilleures conditions** depuis 2020
- ✓ Poursuite du « Noël solidaire » avec la **6^{ème} édition** cette année et la confection de « **boîtes solidaires** » en 2021 au sortir de la crise sanitaire, première ville à avoir pris cette initiative avec les habitants et généreux donateurs
- ✓ **Subventions exceptionnelles à hauteur de 7500€** versées en 2023 au **Secours Populaire, aux Restos du Cœur et au Secours Catholique**
- ✓ **D'autres subventions exceptionnelles** ont été versées en 2019, 2020 et 2021 : **6 000 euros** pour le Cœur Dijonnais, **10 000 euros** pour les Restos du Cœur et **10 000 euros** pour le Secours Populaire
- ✓ Mise en place d'une **collecte de dons pour les ukrainiens** au commencement de la guerre avec l'appui de la Protection civile
- ✓ **Une aide financière** votée en Conseil Municipal en 2023, pour **les victimes des séismes au Maroc** en complément de notre mobilisation auprès des associations



1 381 000 € de budget dédié à l'action sociale et à la solidarité à Chenôve avec une hausse de **+ 10%** depuis 2020



63 455 personnes accueillies et renseignées (accueils téléphoniques et physiques) entre 2020 et 2024 au CCAS



11 séances sportives ouvertes aux personnes handicapées dans le cadre des « Vacances pour tous »



Déploiement d'une mutuelle communale accessible à tous les habitants depuis mai 2022 avec des permanences assurées par AESIO au CCAS une fois par mois à Chenôve

POUR UNE VILLE PLUS INCLUSIVE

- ✓ Le **CCAS** de Chenôve, **lauréat d'un appel à projets** « actions de formation au numérique à destination des retraités autonomes fragilisés » lancé par la CARSAT **pour accompagner les séniors dans l'utilisation de l'outil informatique et l'usage d'internet**, et d'un appel à projet national sur la lutte contre la fracture numérique.
- ✓ **Convention de partenariat avec Equisens** qui accompagne des personnes en **situation de handicap** avec le cheval comme partenaire thérapeutique
- ✓ L'organisation prochaine de la **Journée du Handicap** pour **sensibiliser la population et promouvoir l'inclusion** et la citoyenneté dans notre territoire
- ✓ Promotion du **handisport** lors d'événements municipaux, avec l'organisation de la **quinzaine des jeux olympiques et paralympiques** en avril à Chenôve
- ✓ Un **bel engagement solidaire des associations** pour le **Téléthon** aux côtés de la municipalité avec la **remise des dons récoltés** à Chenôve à l'association AMF Téléthon dans le cadre du Noël solidaire.



Faire front ensemble contre la COVID-19 !

La Ville de Chenôve a su faire preuve de solidarité et de réactivité face à l'épidémie de Coronavirus, pour assurer la continuité de ses services publics essentiels en apportant un soutien sans faille aux plus fragiles.

- ✓ **Chenôve, première ville à avoir créé dès les premiers jours du confinement la « Quotidienne Sportive » et d'autres activités de loisirs en ligne** sur sa page Facebook grâce à la mobilisation des agents des services municipaux pour offrir à tous de bons moments à passer chez soi
- ✓ **Tenue de 3 Facebook live du Maire** pour informer les Cheneveliers des mesures prises durant la crise et répondre à leurs interrogations
- ✓ **Réalisation d'un magazine municipal électronique** diffusé par mail avec la liste des commerçants et services ouverts pour accompagner l'économie locale et faciliter le quotidien
- ✓ **Création de l'onglet Covid-19 sur le site Internet de la Ville** pour rendre accessible l'information
- ✓ **Mise en place d'un service de garde** pour le personnel soignant et les forces de l'ordre
- ✓ **La Ville de Chenôve a fait don** en mars 2020 de **6200 masques** au CHU de Dijon, à SOS Médecin Chenôve et SOS 21. Des masques ont également été **mis à disposition des agents municipaux** dans le cadre de leur mission de service public.
- ✓ **Ouverture d'un centre de vaccination** à la salle des Fêtes dès janvier 2021 en lien avec l'ARS et la MUSSP avec **10 000 injections réalisées**
- ✓ Mise en place d'un **centre de dépistage covid** avec le groupe BC-LAB à l'Escale Charcot
- ✓ **Création par la municipalité** au printemps 2020 d'une « **aide exceptionnelle aux familles** » sous forme de chèques services pour l'achat de produits alimentaires afin d'aider financièrement les familles face à l'augmentation des dépenses durant la période de confinement
- ✓ **Distributions de 60 000 masques à la population** à 2 reprises grâce à la **mobilisation des élus et des agents** de la ville bénévolement
- ✓ **Confection bénévole de masques** par la MJC, les couturières solidaires 21, et les associations de Chenôve grâce aux dons de tissu par les entreprises locales
- ✓ **Maintien du marché du dimanche** avec la mise en place de mesures pour en permettre le fonctionnement
- ✓ Mobilisation accrue de la collectivité pour **l'accompagnement des seniors** dont une **veille téléphonique** assurée par les élus durant le confinement auprès de chaque personne âgée
- ✓ **Exonération des redevances** pour l'occupation du domaine public en 2020 pour les **commerces bénéficiant de terrasses** lors de leur réouverture



- ✓ **Prêt de 90 tablettes numériques aux élèves et aux familles** pour le suivi scolaire pour ceux qui n'avaient pas d'équipement adapté en lien avec les équipes pédagogiques
- ✓ **Accompagnement des personnes isolées et fragiles** par le CCAS qui a continué d'assurer ses missions de solidarité et de proximité : mise en place d'une veille sociale par le biais d'appels téléphoniques, d'un service de portage à domicile de courses et de repas, de la distribution de masques
- ✓ **Mise en place du dispositif 2S2C** (Sport-Santé-Culture-Civisme) dans toutes les écoles de la ville en 2020 et des « **Colo apprenantes** » durant l'été 2020
- ✓ **Un soutien fort à la culture durant l'épidémie** : aides financières (indemnisation des artistes, report de spectacles, acquisitions d'ouvrages), mise en place de dispositifs à distance lorsque cela était possible (maintien à 80% des cours à distance pour les disciplines musique et théâtre du Conservatoire, création du « **Cèdre chez vous** », création de permanences téléphoniques poétiques en lien avec le C.C.A.S en direction des personnes isolées)
- ✓ Le **1er concert solidaire** le 20 juin 2021 organisé au sein de la métropole grâce à des artistes engagés (Flavia Coehlo, Charlélie Couture, Aldebert, Yves Jamait) avec **l'invitation au Cèdre des « Premiers de corvée »** pour saluer leur mobilisation en première ligne durant le confinement, et **une diffusion sur les réseaux sociaux de la ville et sur France 3 Bourgogne.**
- ✓ Les élèves du conservatoire de Chenôve ont joué « **Le temps des cerises** » chaque soir à 20h en hommage aux **personnels soignants** durant le confinement
- ✓ Création d'un **service de portage de livres à domicile** puis **ouverture d'un « drive » par la bibliothèque-médiathèque** lors des différentes périodes de fermeture imposées par le gouvernement

RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR *toutes les générations*



La force de Chenôve, c'est l'humain et les différentes générations qui l'habitent et qui l'animent. Offrir à tous les enfants les meilleures conditions pour grandir, accompagner les jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir et aborder l'avenir avec sérénité, rapprocher les générations afin que chacune puisse s'enrichir de l'autre et permettre à chacun.e de bien vieillir dans notre ville et de bien y vivre ensemble, sont des objectifs prioritaires pour nous !

S'ENGAGER AU SERVICE DES PARENTS ET DES ENFANTS



- ✓ **Action de soutien à la parentalité** avec l'organisation de plusieurs "Café-parents" dans la ville et des réunions ouvertes aux parents dans le cadre de la **Cité Éducative**
- ✓ **Création d'un Guichet unique** pour faciliter les démarches que doivent réaliser les parents pour leurs enfants, en plus du développement des services en ligne avec l'Espace citoyens
- ✓ **Soutien à l'association P'tit Bleu P'tit Jaune** dans le cadre d'une convention de partenariat avec la mise à disposition de locaux et de moyens pour l'accueil des enfants et des familles
- ✓ **Extension de l'accueil des petits avec le redéploiement des moyens dédiés au Relais petite enfance** et l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure « **Au P'tit Doudou** » avec **20 places de plus**
- ✓ **Obtention du label « A vocation d'insertion professionnelle » (AVIP) pour le « Jardin des loupiots »** qui accueille les enfants de personnes qui entrent en formation pour (re)trouver un emploi

ACCOMPAGNER TOUS LES JEUNES DE NOTRE VILLE

- ✓ **Création du service municipal de la Jeunesse** en 2020 avec La Fabrique, véritable laboratoire d'idées et de créativité avec l'accueil des jeunes de la ville et leur accompagnement par les animateurs municipaux.
- ✓ **Réalisation d'un audioguide par les jeunes** de la ville consacré au **Parcours de mémoire** inauguré en mai 2022 et réalisation d'un **Parcours citoyen** sur la Résistance en 2023
- ✓ **Un accompagnement vers la formation et l'emploi personnalisé : 29 jeunes** ont pu bénéficier en 2023 d'un stage par l'intermédiaire du service jeunesse, **20 personnes** positionnées sur le BAFPA, **5** orientées sur un service civique, **4** jeunes en apprentissage, **9** ont trouvé un CDD et **5** un CDI
- ✓ **Chenôve s'engage pour la 6^{ème} année dans le Championnat national de matchs d'improvisation théâtre inter-collèges**, en partenariat avec l'association Culture et Diversité, les Maisons POP, et les deux collèges de Chenôve avec 8 spectacles organisés au sein des collèges et dans des structures municipales chaque année



1598 jeunes reçus au sein du **Point Information Jeunesse** pour des conseils et des informations pratiques sur l'emploi, le logement, la formation, le droit, la santé



73 aînés et 139 enfants ont pu se rencontrer en 2023 lors d'un temps intergénérationnel partagé



96 berceaux dans les crèches de la ville, **1 nouvelle crèche** ouverte d'ici 2026



Chenôve labellisée **Ville amie des enfants** par l'UNICEF depuis 2022



926 jeunes de la ville accueillis à la Fabrique par l'équipe jeunesse depuis 2020



3800 repas servis chaque année aux aînés au restaurant municipal



Plus de 1480 jeunes Cheneveliers ont déjà participé au **Trophée d'Impro Culture Diversité**, programme national de pratique artistique sur l'improvisation théâtrale

BIEN VIEILLIR À CHENÔVE

- ✓ **1630 participants** aux repas des aînés depuis 2020
- ✓ **Plus de 650 colis distribués** à nos aînés chaque année
- ✓ **118 personnes âgées** appelées tous les jours lors des **2 plans canicule** activés durant l'été 2023
- ✓ Convention de partenariat avec l'**association France Alzheimer** depuis 2022 pour l'accompagnement des malades et des aidants
- ✓ **20 activités et sorties** proposées durant l'édition 2023 de la « **Semaine Bleue** » aux aînés Cheneveliers
- ✓ **Plus de 750 séniors** fréquentent à l'année les activités qui leur sont dédiées





RETOUR SUR NOTRE ACTION POUR

l'attractivité de Chenôve



Depuis 2015, la municipalité porte des programmes ambitieux sur le long terme pour faire de Chenôve une ville où il fait bon vivre aujourd'hui comme demain. L'urbanisme, c'est avoir une vision globale et réfléchie de notre territoire. Un aménagement urbain de qualité favorise l'attractivité tout en assurant un cadre de vie agréable aux Cheneveliers. Nous mettons tout en œuvre pour garantir un équilibre entre votre bien-être, la dynamique économique, sans oublier la préservation de notre patrimoine et de notre identité, en misant sur la richesse de notre territoire et les talents qui le composent.

> Un Plan Local d'Urbanisme (PLUI-HD) en vigueur depuis mars 2020 favorisant la protection des quartiers résidentiels

Ce PLU fixe des objectifs de production de logements diversifiés et équilibrés à l'échelle communale et métropolitaine afin de répondre à la crise du logement, tout

en privilégiant la protection du patrimoine architectural du Vieux-Bourg grâce à l'AVAP et en permettant la maîtrise de l'urbanisation par des règles d'utilisation du sol (protection du Plateau et des coteaux viticoles, développement de la nature en ville,...) et de construction (implantation, hauteur, stationnement, surface de pleine terre et plantations...) au bénéfice des habitants et de la transition écologique.



MAITRISER L'URBANISME POUR PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE

- ✓ Construction d'une **stratégie urbaine** à long terme avec les acteurs du territoire en associant **habitants et acteurs économiques** à la mutation du secteur autour d'enjeux comme la mobilité, la ville durable, le maintien et le développement de l'activité économique, l'accès aux services publics,...
- ✓ La poursuite de la **construction d'un centre-ville** pour Chenôve avec l'inauguration de la Cour Margot et ses commerces en 2018, l'ouverture d'un nouveau bureau de poste, et la livraison prochaine de **169 logements neufs** aux abords du futur parc de la ville
- ✓ Une exigence renforcée en faveur de la production de logements permettant un rééquilibrage sociologique de la ville avec **88% des nouveaux logements** en accession ou en locatif libre et **12% de logements** à loyer modéré.
- ✓ Poursuite du **développement d'une offre de logements accessibles** pour favoriser les parcours résidentiels : **955 logements** dont **380 en accession abordable** sont programmés d'ici 2030
- ✓ **Inauguration de la Maison intergénérationnelle** (Habitat & Humanisme) en 2023 avec **24 logements** dont 10 logements destinés aux seniors et ouverture prochaine de la Résidence Sérénitis (Orvitis) avec 30 logements dédiés



26 permis de construire refusés et **10 projets immobiliers bloqués** à l'initiative de la collectivité le long de l'avenue Roland Carraz et ses franges, soit plus de 800 logements



Création d'un poste de chargé de mission économie et emploi en 2021 afin d'être au plus proche des entreprises locales



196 levers de rideaux au Cèdre depuis 2021 et **13 088 spectateurs** lors de la Saison Culturelle #10 au Cèdre



Un marché réimplanté au centre-ville en 2022 accueillant **6000 visiteurs**



1.576 participants aux Forums de l'emploi, **166 entreprises** et **115 partenaires** de l'emploi présents en 2023 et 2024

UNE VILLE ANIMÉE QUI RAYONNE

- ✓ **42 expositions** accueillies depuis 2016 en partenariat notamment avec le Musée des Beaux-arts, la Maison Anne Franck, itinéraires singuliers, le FRAC Bourgogne et les artistes locaux
- ✓ **Création d'un parcours d'art urbain** : **6 œuvres** de street-art sur le territoire, **1 audio-guide** de visite à disposition, **30 visites organisées** par an au bénéfice des écoles
- ✓ **Le jumelage entre Limburgerhof et Chenôve** sera bientôt à l'honneur à l'occasion de ses **50 ans** !
- ✓ Attribution du label **« Terre de Jeux »** et **« Terre d'accueil »** dans le cadre des JO de Paris 2024

RENFORCER LES LIENS AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET FAVORISER L'EMPLOI

- ✓ **Renforcement des Forums de l'emploi** avec désormais **4 éditions par an à Chenôve organisées par la municipalité** pour favoriser le retour à l'emploi.
- ✓ **Reconfiguration de l'entrée sud de notre ville**, et de **l'axe Roland Carraz** pour renforcer notre attractivité et la zone d'activités économique et commerciale, la 2^{ème} de la métropole
- ✓ **Organisation de rencontres** avec les entreprises et acteurs économiques du territoire pour leur présenter les projets de ville, la dernière en décembre 2023

Tribunes libres

Les oppositions s'expriment :

Une majorité municipale dans l'impasse

« Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. ». Malgré nos alertes récurrentes sur des dépenses qui augmentent beaucoup plus vite que les recettes, la majorité n'a plus d'autre choix que d'alourdir la dette du contribuable chenevelier.

Au-delà d'une dette qui grossit à vue d'œil (12 millions d'euros à fin 2023), ce sont des projets retardés, voire annulés. Ainsi, la reconstruction de l'école des Violettes est différée et les travaux du restaurant du Clos du Roy n'apparaissent pas dans les investissements. De même, le prix du Parc Urbain reste méconnu. Ce n'est pas faute d'avoir interrogé, en vain, la majorité municipale à maintes reprises.

Encore une fois, nous sommes mis devant le fait accompli sans aucune implication de notre part et des concitoyens que nous représentons ou non.

Nous relevons aussi un inquiétant taux d'arrêts maladie de 12 % parmi nos employés municipaux. Un taux très largement au-dessus des standards habituels qui pour nous traduit un véritable mal-être au travail et des problèmes de management.

Attentifs et soucieux de faire vivre la démocratie et le pluralisme politique dans notre ville, nous resterons fidèles à nos engagements malgré le manque de transparence et les pressions diverses et variées que nous subissons inlassablement.

Philippe NEYRAUD - LR
Christophe GUILLET - SE
Le Bon sens à Chenôve



Texte non reçu.

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve



Texte non reçu.

Saliha M'PIAYI
Territoire de Progrès



La majorité municipale s'exprime :

L'abandon des normes environnementales et sociales, un choc de croissance ?

Unie, votre majorité municipale applique fidèlement ses engagements pour Chenôve !

La lutte contre la pauvreté est une urgence absolue. Les Restos du Cœur, le Secours Populaire alarment : explosion des besoins, aide très insuffisante. Les difficultés sociales (dont les raisons sont chômage, petits boulots, temps partiels non choisis, inflation) nourrissent exaspération et ressentiment. Bardella, Le Pen, Zemmour, et tous les imbéciles copiant leurs discours, promettent la résolution des difficultés par le rejet et l'inhumanité. Or, où que ce soit, quand les politiques d'extrême-droite participent à un gouvernement, ils sabrent la solidarité au plus précieuses.

Horreur de la guerre : massacres et désolation.

La Russie poursuit sa guerre impériale d'annexion. Le Haut-Commissariat de l'ONU estime de fév. 2022 à janv. 2024 le nombre de civils tués en Ukraine à 10 378. Nos médias, nos hommes politiques, sont révoltés par la barbarie des bombardements, des massacres. Nos gouvernements condamnent la Russie et l'ogre Poutine. Saisissent les avoirs financiers, bloquent les relations commerciales.

Depuis le 7 oct. 2023, l'attaque barbare du Hamas contre des civils israéliens, massacres et désolation anéantissent Gaza. Les résistants français durant la Seconde Guerre Mondiale tuaient des ennemis militaires et civils. Ils n'attaquaient pas des innocents. Nos médias, nos politiques, sont révoltés par les massacres du Hamas contre des populations civiles, faisant 1200 morts.

Légitime défense ? Israël perd son âme dans une guerre coloniale ne respectant personne. On meurt de faim à Gaza ! Israël bloque les convois humanitaires et les journalistes. Les habitants de Gaza sont tous des cibles potentielles. Selon l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU, d'oct. 2023 à fév. 2024, 30 035 civils tués à Gaza. Nos médias, nos politiques, sont-ils révoltés ? Nos gouvernements condamnent-ils Israël et l'ogre Netanyahu ? Saisissent-ils les avoirs financiers, bloquent-ils les relations commerciales ?

En juin 2024, nous élirons nos députés européens.

La gauche, l'écologie, n'ont pas su, pas voulu, créer une dynamique unitaire qui respecterait tous les partis engagés. Ne laissons pas parler le débusement parce que la Droite et l'Extrême-Droite sortiraient victorieuses de cette élection. Ne laissons pas les paroles de racisme, de haine, d'exclusion sociale, remporter ces élections. Votons, déplaçons-nous, aidons les listes qui refusent le pouvoir des lobbies et qui appellent à la solidarité, à l'écologie, au respect de la souveraineté des peuples.

Pierre HUMBERT, Président
Joëlle BOILEAU,
Lhoussaine MOURTADA
Groupe « communiste, républicain,
intervention citoyenne »



Libérez la croissance ! Stop aux normes environnementales et sociales !

Voilà la petite musique ultra-libérale qui se fait entendre de manière de plus en plus insistante. Elle a été jouée durant le mouvement des agriculteurs téléguidé par les agro-industriels de la FNSEA, elle est jouée plus discrètement par des élus sous couvert de la volonté de plus d'indépendance vis à vis de l'État.

Libérer la croissance, pourquoi faire ? Plus de SUV, plus de voyages en avion, plus de consommation, plus de produits phytosanitaires ? Le climat ne s'en remettra pas, et nous avec. Ces normes sur la qualité de l'eau, de l'air, de l'alimentation, aussi timorées soient elles, sont là pour nous protéger d'une trop grande pollution qui est d'ores et déjà synonyme de centaines de milliers de décès prématurés, à tel point qu'on parle d'une épidémie de cancers.

L'Union européenne considère que nous n'allons pas assez vite, notamment sur l'agriculture, pour préserver la biodiversité et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Protéger la biodiversité, c'est aussi se donner les moyens d'avoir des pollinisateurs en nombre pour les plantes de notre environnement, qu'elles soient naturelles ou cultivées. Ici, à Chenôve, l'eau que nous pompions dans la nappe phréatique est tellement polluée que nous devons la traiter avant de la consommer.

Récemment Jean Marc Jancovici déclarait : « Il devient de plus en plus urgent de nous mettre d'accord avec nous-mêmes : si c'est bien le climat qui arrive en tête de nos objectifs, il va falloir accepter que certaines habitudes prises dans un monde où le changement climatique n'existait pas ne soient plus de mise ».

Côté social, le 1er ministre vient d'annoncer un « assouplissement » de la loi Solidarité et renouvellement urbain. Adoptée en 2000 elle vise à répondre à l'exigence d'équilibre social et se traduit par des obligations de constructions de logements sociaux pour atteindre les 25% pour les communes de plus de 3500 habitants. L'assouplissement proposé offre la possibilité pour les communes riches de ne plus faire preuve de la plus élémentaire solidarité dans l'accueil des foyers populaires alors que les demandes de logements sociaux sont en constante augmentation.

Alors oui à plus de normes environnementales et sociales.

Bruno HABERKORN, Président
Sylvain BLANDIN,
Yves-Marie BRUGNOT,
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et Écologie pour Chenôve »



Depuis quelques mois, la stratégie gouvernementale bien connue s'éclaircit encore un peu plus.

Saturation tactique de l'espace médiatique par les questions de société, multiplication d'événements symboliques, « va-t-en-guerre » solitaire et coûteux d'Emmanuel Macron sur la question Ukrainienne et ses zig-zags impuissants sur le conflit Israélo-palestinien avec une majorité parlementaire hors-sol et à la botte.

Et derrière tout cela ? Une sombre réalité se dissimule ! Adoption du budget de la Nation avec une projection de déficit public à 4,5% alors que le Sénat vient de découvrir que le Gouvernement Attal dissimulait aux Français la réalité d'un déficit budgétaire réel de 5,6%, Coupe budgétaire par simple décret brutalement décidé à Bercy par Bruno Le Maire d'un montant de 10 milliards d'euros,

Annnonce de coupes sombres visant les plus fragiles, sur l'assurance chômage, la protection sociale et à nouveau sur le budget des collectivités locales, Maintien d'une politique fiscale clientéliste à la seule faveur des plus fortunés ...

Tel est le véritable contexte national et international dans lequel Chenôve vient d'adopter son Budget pour 2024. Face à cette adversité dont chacune et chacun peut-être le témoin, votre majorité municipale applique avec constance le mandat que vous lui avez confié en 2020.

Elle tient le cap et reste offensive sur tous les sujets comme vous pouvez le lire dans le retour ici effectué sur notre action au service de Chenôve et des Cheneveliers. Ainsi avons-nous pu consolider notre situation budgétaire par un travail minutieux de mutualisation de l'action de nos services et de l'action valeureuse de nos agents,

Ainsi avons-nous pu dégager à nouveau une marge d'autofinancement nette suffisante pour garantir la mise en œuvre des investissements inscrits dans votre programme municipal pour Chenôve,

Ainsi avons-nous pu faire le choix, pour la huitième année consécutive depuis 2015, de ne pas augmenter le taux d'imposition communal,

Ainsi avons-nous pu garantir et améliorer encore la qualité de nos services publics communaux,

Ainsi avons-nous pu maintenir le même niveau de contribution de solidarité au CCAS et le même niveau de subventionnement au monde associatif, deux atouts majeurs de notre Ville.

En adoptant son budget primitif en mars, Chenôve, deuxième Ville de la Métropole dijonnaise, a fait le choix de la prudence et du sérieux, le choix de persister à agir fièrement pour son avenir, le choix de défendre et d'être à la hauteur des enjeux d'une Ville, lourdement frappée par les inégalités sociales et territoriales, mais qui croit plus que jamais en son avenir et en celui de chacune et chacun des Cheneveliers.

Tel est le mandat que vous nous avez confié, tel est le mandat que nous appliquons, tel est le mandat que nous respecterons !

Patrick AUDARD, Brigitte POPARD, Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET, Ludovic RAILLARD, Christiane JACQUOT, Nouredine ACHERIA, Aziza AGLAGAL, Mongi BAHRI, Michèle BERTHAUX, Brigitte BERTHE, Christine BUCHALET, Stéphanie DROUIN, Jean-Marc FOMBARLET, Julienne FIOSSONANGAYE, Didier GIRARD, Pascal KELLER, Jamila EL BEKKAOUI, Nezha NANG-BEKALE, Saliha OUARTI, Anne VILLIER, Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »

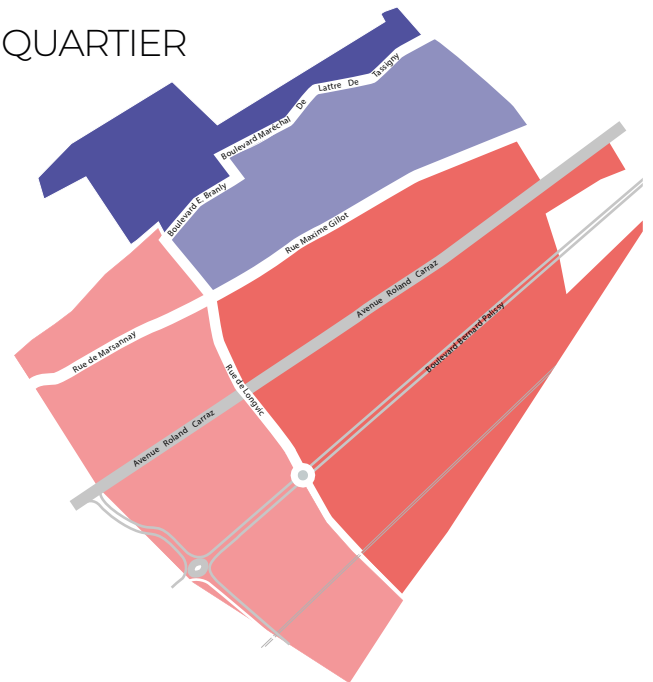
contact@chenovepourtous.fr



LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

LES SAMEDIS de 9h à 11h PERMANENCES DE QUARTIER

- 4 mai | Maison du Projet**
Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy
- 25 mai | Salle Mesguis**
Grands Crus/Clos du Roy/Chenevary
- 1^{er} juin | Gymnase Curel**
Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
- 8 juin | Maison Dev. Durable**
Vieux-Bourg/Fleurs/Giraud
- 15 juin | La Fabrique**
Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy
- 22 juin | Salle Mesguis**
Grands Crus/Clos du Roy/Chenevary
- 29 juin | Maison des Sports**
Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
- 6 juillet | Maison Petite Enfance**
Vieux-Bourg/Fleurs/Giraud



EN SEMAINE à partir de 18h RÉUNIONS DE QUARTIER

- 29 mai | Salle des fêtes**
Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy
- 2 octobre | Salle Mesguis**
Grands Crus/Clos du Roy/Chenevary
- 27 novembre | Maison des Sports**
Stade/Ferry/Bazin/Ateliers

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Le maire et les élu(e)s de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2, place Pierre Meunier

Pour prendre un rendez-vous :

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur www.chenove.fr rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou via le site internet rubrique « nous contacter »

Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.chenove.fr

Agenda

ÉVÉNEMENTS

AVRIL

Mercredi 10 avril à 19h

Conférence sur « Rino Della Negra » par Jean Vigreux
Escale Charcot - Gratuit

Vendredi 12 avril à 20h

Kosh
Beat Box/Humour - Le Cèdre - Tarif de 3€ à 8€

Samedi 13 avril de 14h à 18h

Stage de cascades physiques avec Jamel Blissat
Gymnase Curel - Renseignements auprès de La Fabrique

Vendredi 19 avril à 18h

Samedi 20 avril à 15h

Mary Candies
Spectacle musical - Le Cèdre - Tarifs à consulter sur
lecedre-billetterie.mapado.com

MAI

Mercredi 15, jeudi 16 & vendredi 17 mai

African Book Truck (en itinérance dans la ville)
Lecture/bibliothèque nomade - Gratuit

Jedi 23 mai à 19h

« Le Mariage Forcé » de la Cie 800L de paille
Cirque/danse/stand-up - Hôtel des sociétés
Gratuit sur réservation

JUIN

Samedi 29 juin à 13h30

Forum des associations, 2^{ème} édition
Esplanade de la République / Place Pierre Meunier

Dimanche 30 juin à 16h30

La Bande à T-Rex, dans le cadre du Festival Cirqonflex
Cirque et vélo - Place Coluche - Gratuit

EXPOSITIONS

Aux heures d'ouverture du Cèdre

Du 26 mars au 20 avril

« La petite plante qui ne pouvait vivre seule »

Du 30 avril au 30 mai

Exposition Itinéraires Singuliers

Du 4 au 21 juin

« La vie secrète des instruments » en partenariat avec le
Conservatoire de Chenôve

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



Dimanche 28 avril à 18h30 et 19h

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros
de la Déportation suivie de l'hommage à Pierre Meunier
Monument aux morts puis Hôtel de Ville

Mercredi 8 mai à 11h30

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
et de la fin des combats en Europe
Monument aux morts

Samedi 8 juin à 11h30

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France
en Extrême Orient, Indochine et Corée
Monument aux morts

Mardi 18 juin à 18h30

Appel du Général de Gaulle
Monument aux morts

CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 17 juin à 18h30

Les séances sont ouvertes à tous, en salle du Conseil au
2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est consultable
sur le site internet et la page facebook de la Ville.

ASSOCIATIONS

ARAC CHENÔVE

2^{ème} Fête Intergénérationnelle sur le thème « Les Enfants
de la Résistance »

4 mai de 15h à 22h, à la Salle des Fêtes
Entrée libre et gratuite

CITÉ DES AIRS

Festival Rock

18 mai à 18h, à la Salle des Fêtes
Entrée gratuite

Fête de la musique

22 juin de 15h à 22h, à l'Escale Charcot
Entrée gratuite

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Balade de l'Escargot sur le plateau

31 mai à 17h, départ à la Maison du Plateau
Tarif 10€

AMICALE POUR LE DON DU SANG

Don du sang

17 juin de 15h à 19h30, à la Salle des Fêtes

VOCALISTES EN LIBERTÉ

Fête de la musique

22 juin à 19h15, à l'église St-Nazaire
Entrée gratuite

VILLE DE CHENÔVE

samedi 29 juin 2024.

LE
FORUM DES
ASSOCIATIONS

13H30

17H30

activités participatives ✦ spectacles culturels et sportifs
scène ouverte et démonstration ✦ buvette ✦ concerts